

Consignes et nouveautés

Arbitres Elite Nationale Bastide Médicale
Stage de rentrée
2024-2025

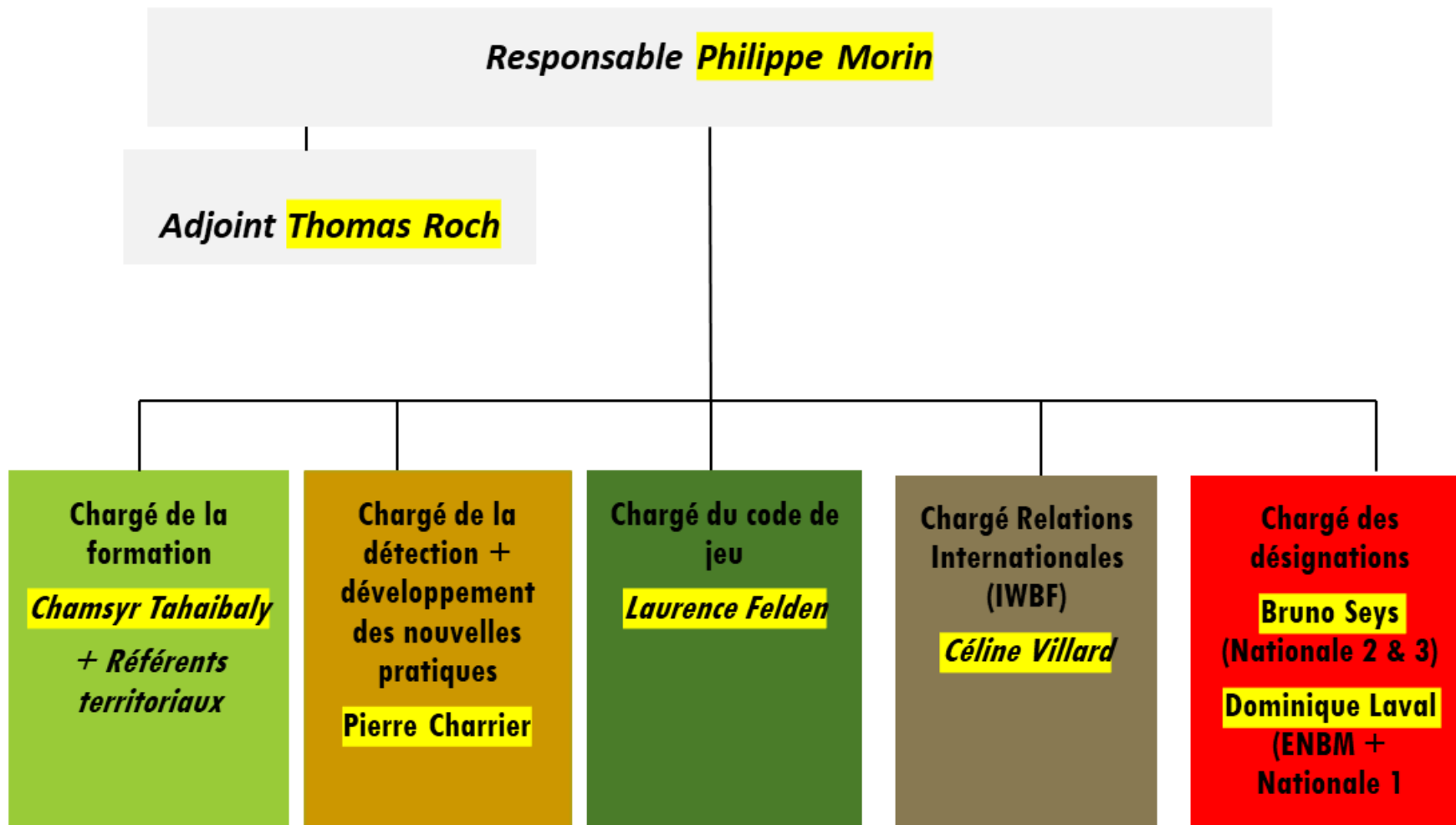


www.francebasketfauteuil.org



Organigramme sous-commission

ORGANIGRAMME
SOUS-
COMMISSION
ARBITRAGE
CFBF



Désignations

- Les désignations sont saisies entre 6 et 7 semaines avant la date du match.
- Vous avez jusqu'à 8 semaines avant la date du match pour saisir vos indisponibilités sur FBI doublé d'un mail à Dominique (dominique.laval0385@orange.fr) et Bruno (bseys@orange.fr).
- Dès réception de votre désignation s'il y a un souci prévenez le répartiteur concerné, n'attendez pas.
- Pas de SMS, de Whatsapp concernant la partie désignation, tout par mail.

Désignations

- Vous devez vous appeler **IMPÉRATIVEMENT** dans la semaine avant le match et minimum 72h avant la rencontre.
- Vous pouvez également faire des demandes aux répartiteurs si vous désirez officier loin (hors forfait) de chez vous en faisant une proposition kilométrique satisfaisante pour les deux parties. Exemple: Je veux aller à Hyères mais les kilomètres réels sont de 950 et je fais une proposition en-dessous des 600 kms, la proposition sera étudiée et validée ou non. Le but n'étant pas de vous faire arbitrer au rabais mais pour vous de sortir de vos lieux habituels.

Désignations

- Caisses de péréquations:
 - Chaque division est indépendante.
 - Les clubs versent à la commission une somme arrêtée en début de saison en accord avec eux.
 - Les répartiteurs doivent rester dans la somme qui leur est allouée.
 - Le montant des caisses n'est pas extensible et vos désignations et autres frais liés en sont tributaires.

Désignations

- Pour rappel les forfaits kilométriques sont:
 - ENBM = 600 kms soit 486€ hors repas et hôtel
 - Nationale 1 = 500 kms soit 400€ hors repas et hôtel
 - Nationale 2 & 3 = 400 kms soit 324€ hors repas et hôtel
- Pour les arbitres ENBM exclusivement, le crewchief doit **IMPÉRATIVEMENT** à Dominique, via SMS, Whatsapp, les frais de votre hôtel et repas avant le dimanche soir, faute de quoi ils ne seront pas pris en charge par la commission.

Remboursement frais

- Les chambres devront être prises pour deux personnes minimum (possibilité de 3 en ENBM) sauf deux arbitres de sexes opposés. La commission remboursera deux chambres maximum par désignation. Vous pouvez prendre un hôtel dans l'agglomération de votre match si votre retour à domicile n'est pas possible avant 22h30 (heure du match basket fauteuil + 2h30 de match + temps de trajet ViaMichelin). Il convient de rajouter 1 heure pour le repas si votre match est à 16h30 ou après.

Remboursement frais

- Toute dérogation devra être validée par Philippe pour les arbitres ENBM et Thomas pour les autres.
- Le barème maximum est de 65€ pour une chambre seule avec petit déjeuner, 85€ pour une chambre double avec petit déjeuner et 115€ pour une chambre triple avec petit déjeuner.
- Le barème de remboursement du repas éventuel après match est de 20€ pour manger avec son(ses) collègue(s).
- Les notes de frais doivent toujours être envoyées en originales par courrier à Jérôme et ce dès le premier lundi après le dernier week-end du mois en cours.

Frais annexes

- Repas: La règle énoncée au-dessus rappelle qu'un repas peut-être pris en charge par la commission dès lors que votre match a lieu à 16h30 et après, mais il y a des évidences pour certains cas
 - Exemple 1: Match à 16h, fin du protocole à 18h30, retour à votre domicile après 22h30 (Viamichelin trajet le plus rapide), vous avez droit à l'hôtel et/ou au repas.
 - Exemple 2: Match à 16h, fin du protocole à 18h30, retour à votre domicile avant 22h30, vous n'avez pas droit au repas. Faire une demande de dérogation exceptionnelle à Thomas ou Philippe.

Frais annexes

- Match à 17h, fin du protocole à 19h30, vous avez droit à l'hôtel et/ou au repas sans faire de demande.
- Si vous désirez rester manger avec votre (vos) collègue(s) et que vous n'y avez pas droit, vous pouvez faire une demande préalable.
- Si vous désirez dormir sur la route du retour, sans que cela impacte la (ou les) chambre(s) d'hôtel, faites une demande à l'avance auprès de Philippe et/ou Thomas. En cas d'intempéries de dernière minute, appelez Philippe et/ou Thomas afin de ne pas vous mettre en danger.

Remboursement frais

- Toute note de frais non reçue par Jérôme avant le 15 de chaque mois ne sera pas traitée et donc non remboursée.
- La FFH qui contrôle derrière est de plus en plus intransigeante et il vous faut respecter les dates.
- Vous devez envoyer vos notes avec le dernier formulaire excel correctement rempli pour être pris en compte (cf modèle suit).

Remboursement frais



BORDEREAU JUSTIFICATIFS FRAIS ARBITRES

Nom Prénom : MORIN PHILIPPE

Date	Division + N° rencontre Equipes	Lieu	Hôtel			Repas			Remarques
			Prix payé	Remboursement	Collègue(s)	Prix payé	Remboursement	Collègue(s)	
25/12/2024	NATIONALE 1 N°57 STRASBOURG/FEURS	STRASBOURG	92,00 €	85,00 €	DELPIERRE D.	48,00 €	40,00 €	DELPIERRE D.	
01/01/2025	NATIONALE 1 N°64 CAUSSADE/MEYLAN	CAUSSADE	82,00 €	65,00 €	Mon collègue n'avait pas droit à l'hôtel.	18,00 €	18,00 €		
TOTAL				150,00 €		58,00 €			TOTAL GÉNÉRAL = 208,00 €

A renvoyer avec les **justificatifs originaux** (ticket de caisse, facture datées avec la TVA) à:

Jérôme HECQUET - 21 rue des Pionniers - 57535 Marange-Silvange

Nous vous rappelons que seuls les frais autorisés avant la rencontre par les notes d'informations peuvent donner lieu à remboursement.



Matches amicaux

- Un énième rappel pour les matches amicaux:
 - Le match doit être déclaré à Stéphane Binot.
 - Si un club vous appelle vous devez leur dire de déclarer le match et de demander des arbitres à la sous-commission (Philippe).
 - Vous ne pouvez pas vous déplacer pour officier sur un match amical sans un mail de Bruno ou Dominique ou Philippe.
 - Cela peut-être lourd de conséquences en cas de souci.

Tenue

- La seule et unique chemisette à porter est la bleue.
- Aucun club ne joue avec une couleur qui peut prêter à confusion donc arbitrons en bleu.
- Néanmoins continuez à emmener la noire et la jaune en cas de chemise bleue défectueuse au dernier moment.

Travail mensuel

- Le travail mensuel va reprendre comme les saisons précédentes.
- Il est nécessaire pour pouvoir performer tous les week-ends sur les terrains et ne demande pas un gros investissement mensuel.
- La visioconférence devrait rester les lundis soirs, cela ne peut pas convenir à tout le monde tout comme les autres soirs.

Nouveau

Stage mi-saison

- Il va être organisé des stages de mi-saison pour tous les arbitres.
- Pour les arbitres ENBM il sera obligatoire sur un week-end.
- Pour les arbitres territoriaux il sera facultatif sur une journée, plusieurs lieux seront proposés, avec possibilité de le faire en visioconférence.
- Celui réalisé la saison dernière en IDF fût une réelle réussite et les arbitres présents en redemandent.

Année sabbatique

- Vous avez possibilité de prendre une année sabbatique pour faire une pause avec l'arbitrage.
- Celle-ci devra être annoncée au responsable de la sous-commission arbitrage avant le 30 juin de l'année sportive en cours pour une année sabbatique la saison suivante.
- Si vous prenez une seule année vous réintègrerez l'année suivante votre niveau auquel vous appartenez lors de votre demande.

Année sabbatique

- Si vous prenez deux années de suite vous redescendrez d'un niveau après vos deux années sabbatiques.
- Toute demande faite après le 30 juin sera considérée comme un arrêt, et donc une reprise éventuelle la saison suivante au niveau inférieur à celui lors de la demande.

Groupes arbitres

- Tous les arbitres sont classés dans des groupes établis par la sous-commission arbitrage en fin de saison.
- Elite Nationale Bastide Médicale 1 (pouvant être crew-chief)
- Elite Nationale Bastide Médicale 2
- Nationale 1
- Nationale 2
- Nationale 3

Groupes arbitres

ENBM 1	BOURJAULT	Jean pierre
ENBM 1	CASSÉ	David
ENBM 1	CHARRIER	Pierre
ENBM 1	CLETTE	Gérald
ENBM 1	FELDEN	Laurence
ENBM 1	QUIN	Denis
ENBM 1	ROCH	Thomas
ENBM 1	SEYS	Bruno
ENBM 1	TAHAIBALY	Chamsyr
ENBM 1	VILLARD	Celine
ENBM 1	ZITTER	Dimitri
ENBM 2	BARAT	Stephane
ENBM 2	BAVANT	Rémy
ENBM 2	BOISSEAU	Julien
ENBM 2	BONHOURE	Grégory
ENBM 2	COESY	Gary
ENBM 2	COLLIOT	Kero
ENBM 2	DELPierre	Elise
ENBM 2	GALERNEAU	Florian
ENBM 2	JANOUSCHEWSKI	Rémy

N 1	BECÉDE	Didier
N 1	BELHAJ	Leila
N 1	DELPierre	Dominique
N 1	LEJEUNE	Didier
N 1	MAHIER	Jean-Louis
N 1	MINOS	Alex
N 1	MORIN	Philippe
N 1	MORTAIGNE	Ludvine
N 1	RABINEAU	Christophe

N 2 *	BOUSTILA	Aliya
N 2	CREBOUW	Adeline
N 2	GOUSSOT	Michel
N 2	JOSIEN	Emeline
N 2	LAVAL	Dominique
N 2	MARECHAL	Virginie
N 2 *	PEROCHE	Xavier
N 2 *	REGNIER	Dimitri
N 2	ROSSI	Georges
N 2	SCHUELLER	Jean Marc
N 2	BAGHANA	Lionel

N 3	BENTZ	Cyril
N 3	CASES	Cédric
N 3	CHAMBEAU	Alain
N 3	CHARTIER	Stephane
N 3	DIAGNE	Dioulam
N 3	DRONIOU	David
N 3	DZIALAK	Margaux
N 3 *	FELDEN	Jean-Luc
N 3 *	HENNI	Yassine
N 3	KACHOUTI	Sofiane
N 3	LAURIER	Tony
N 3	LAVILLE	Eric
N 3	LECESVE	Mickaet
N 3	LEFEVRE	Christian
N 3	LUQUE	Sebastien
N 3	MARIE	Fabrice
N 3	PERRICHET	Léa
N 3	PETITE	Yannick
N 3	PIQUE	Bruno
N 3	PLEY	Olivier
N 3	ROBLEDO	Philippe
N 3	SOURD	Stéphane

N 3 N	CELIK	IBRAHIM
N 3 N	DEFONTAINE	Erwan
N 3 N	GERBANDIER	Yannick
N 3 N	KOROLEV	Alexandra
N 3 N	LALLEMAND	Thomas
N 3 N	LY	Johan
N 3 N	PERRIN	Olivia
N 3 N	VASSEUR	Pierre
N 3 N	WYNANDS	Solène

* Arbitre pouvant évoluer ponctuellement au niveau supérieur avec un confirmé de la division supérieure.

Le 27/06/2024

Groupes arbitres

- Chaque groupe est amené à évoluer en cours et/ou en fin de saison.
- Vous pouvez évoluer dans un sens comme dans l'autre au cours de la saison en fonction des observations/retours.
- A la fin de toutes les saisons il y aura des mouvements dans les groupes.
- Rien n'est figé.

Arbitres Référents Territoriaux

Saison 2024 / 2025

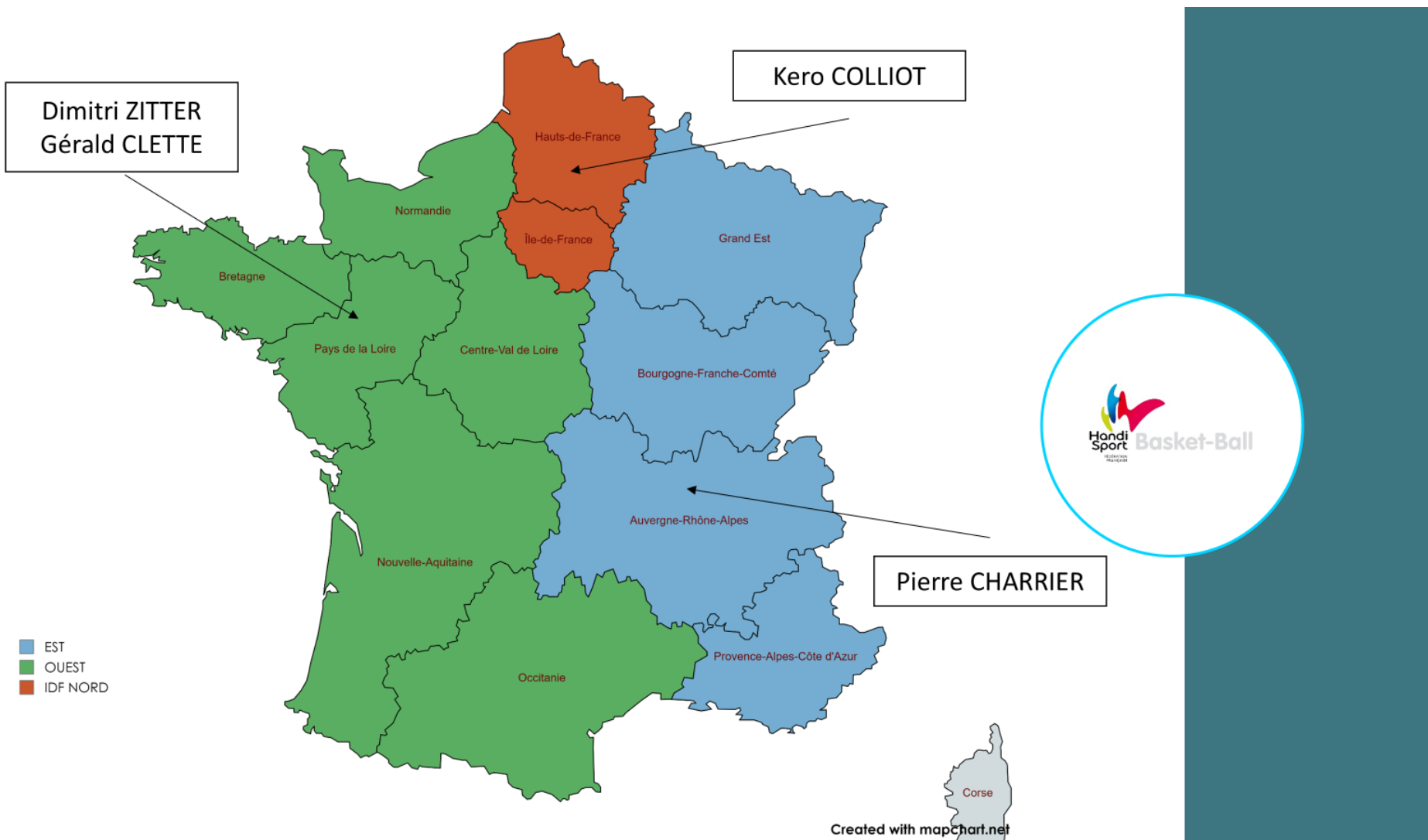
Présentation du dispositif des
Arbitres Référents Territoriaux



Arbitres Référents Territoriaux - OBJECTIFS

- Assurer un suivi des arbitres territoriaux de Nationale 1, 2 et 3.
- Répondre aux questions techniques et administratives.
- Participer aux classements des arbitres territoriaux.
- Participer à la gestion des rassemblements de mi-saison avec le chargé de mission formation.

Arbitres Référents Territoriaux



Arbitres Référents Territoriaux

- Sous la responsabilité du chargé de mission formation :
- Chamsyr Tahaibaly : tcham@wanadoo.fr
- Pierre Charrier : pec.charrier@gmail.com
- Kero Colliot : kero.colliot@gmail.com
- Dimitri Zitter : dimitri.zitter49@gmail.com
- Gérald Clette : gerald.clette@free.fr

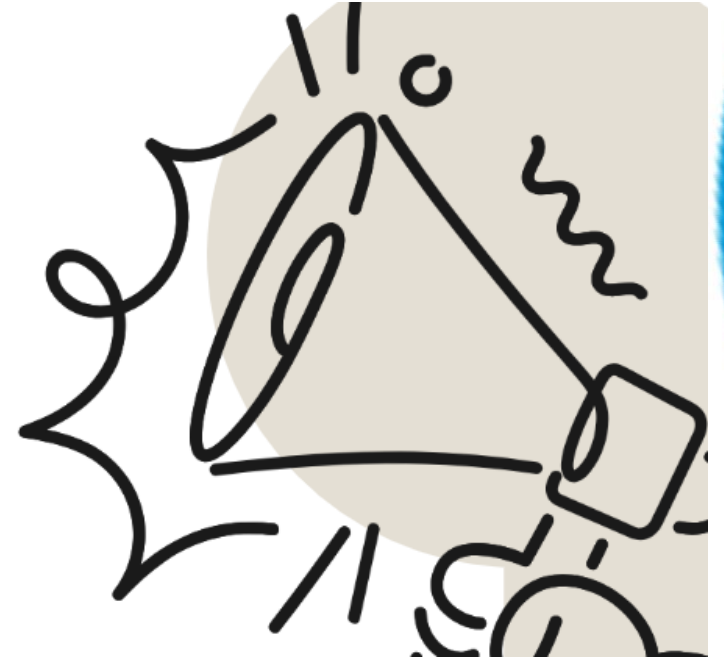
LICENCES

- Attention votre numéro de licence a changé !!!!
- N'oubliez pas de le signaler aux OTM car beaucoup ont votre ancien numéro.
- Il n'y a plus de photo sur la licence....

Consignes

- Bon stage à toutes et tous.
- Bonne saison à toutes et tous.
- Et n'oubliez pas « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».
- Mon téléphone reste ouvert toute la saison.

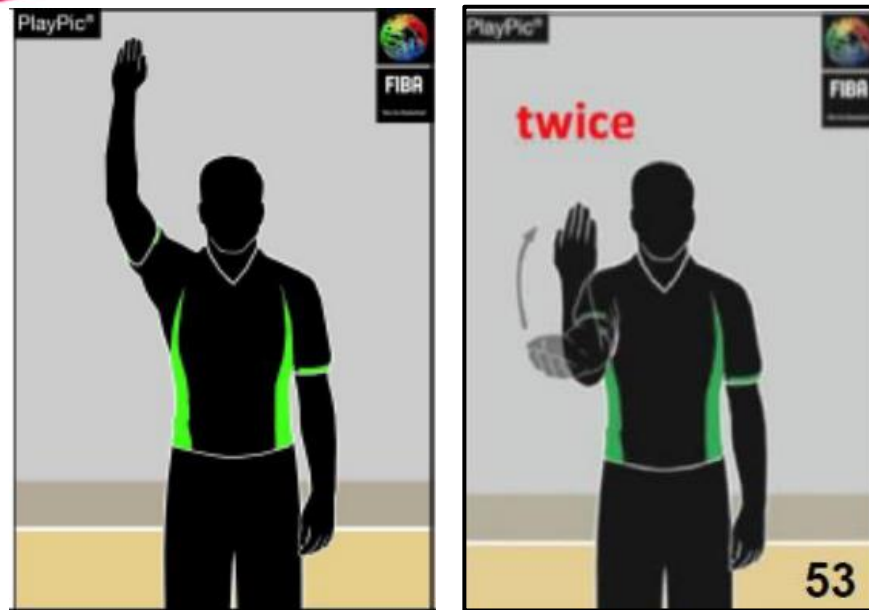
Consignes clés



Simulation

- En cas de simulation d'un joueur sur le terrain :
 1. **faire le signal sur le terrain avec un support verbal** et se **souvenir du temps affiché** au moment de la simulation
 2. sur le premier ballon mort **informer le joueur et le coach** de l'avertissement
 3. si une **répétition** a lieu **avant un ballon mort** qui permet de répercuter l'avertissement, donnez une **faute technique**

- Une simulation excessive (= aucun contact de manière évidente) ou en cas de répétition
 1. Arrêter le temps
 2. Faire le signe d'avertissement avec le support verbal + faute technique



- **Simulation + faute = faute** → Simulation avertie ou sanctionnée uniquement si il n'y a que la simulation

Autrement dit: un joueur simule puis il reçoit un contact illégal, il doit bénéficier de la faute **mais ne doit pas recevoir d'avertissement** (cependant, il est conseillé de discuter avec le joueur pour le sensibiliser sur son attitude)

Quelques conseils pour détecter les simulations :

- le joueur bouge la tête alors qu'il n'y a eu aucun contact sur la tête
- le joueur crée d'abord le contact avant de montrer qu'il en subit un

**DIFFERENCE AVEC LES
CONSIGNES EN VALIDE**

Gestion du money time et de la communication

- Parler de **faits**
- Parler des **positions**
- Se donner des **scénarios**

(ex : les joueurs vont vouloir faire faute directement pour avoir des LF; le coach va sûrement vouloir faire shooter ce joueur clé à 3 pts, vigilance...)

Entre-deux / ARBITRE ACTIF

- Le style de lancer de balle n'est pas important (à deux mains ou à une main - en partant d'en bas ou d'en haut)
- Il est important d'avoir un mouvement ferme vers le haut pour lancer la balle.
- Hauteur : plus la balle est basse au départ, plus elle va mettre de temps à atteindre le « point culminant ».
- Vitesse et intensité du lancer (point de départ bas – plus intensif et plus rapide)
- Ne mettez pas le sifflet dans la bouche lors de l'administration de l'entre-deux.
- Vérifiez que la flèche de possession alternée est placée correctement après que l'une des équipes a établi la première possession d'un ballon vivant.

Entre-deux / ARBITRE(S) LIBRE(S)

- Sifflez pour refaire le lancer s'il est mal effectué (trop bas, pas droit, mauvais timing).
- Sifflez une violation si la balle est touchée par un des sauteurs dans la phase ascendante.
- Sifflez une violation si les non-sauteurs ne restent pas en dehors du cercle jusqu'à ce que la balle soit tapée légalement par le ou les sauteurs.
- Contrôlez le chronomètre de jeu (10') et des tirs (24'') – assurez-vous qu'ils soient réinitialisés quand une violation a été sifflée avant que la balle ne soit légalement tapée.
- Vérifiez que toute remise en jeu à la suite d'une violation par le sauteur est effectuée dans la nouvelle zone avant, près de la ligne médiane.
- Vérifiez que la flèche de possession alternée est placée correctement après que l'une des équipes a établi la première possession d'un ballon vivant.

C'EST

Nouveau

TABLEAU DE CLASSEMENT DES ARBITRES

- Objectif :
 - Déterminer un classement selon les performances sportives, le comportement, le respect des engagements pédagogiques
- Mode de fonctionnement :
 - Note proratisée selon 3 critères

Performance arbitrale

Respect des
disponibilités & de
l'éthique sportive

Respect des
engagements de
formation continue

Note de base

x

Coefficient attribué

x

Coefficient attribué

NOTE =

Nb de matchs observés

Performance arbitrale

Si "TRÈS BIEN" : 5

Si "BIEN" : 4

Si "A AMÉLIORER" : 3

Si "INSUFFISANT" : 2

Si "TRÈS INSUFFISANT" : 1

→ Notation sur 54
rapportée sur 100

CRITERE	COEFF
1.1 Condition physique	0,8
1.2 Aspect (uniforme/propreté...)	0,8
2.1 gestuelle et utilisation du sifflet	1
2.2. Mécanique : zone de responsabilité (3PO)	1
2.3 Mécanique : Autres aspects (joueur en dehors du terrain , Transitions, Press en zone arrière, Procédure de temps mort, Tentatives à 3 points, Couverture du dernier tir...)	1
3.1 Infractions (Flopping, exagération, avantage sur violation.)	1
3.2.1 et 3.2.2 Contacts : Position légale Défense - Traverser le chemin - Bloquer/contrer - Action de tir - Cylindre . Antisportive.	1,4
3.3 Autres WB spécifiques : joueur qui se lève (lifting), contact par derrière, de face . Pied au sol .	1,4
4.1&4.2 Contrôle disciplinaire et technique : Joueurs/bancs - actions conflictuelles - sanctions disciplinaires (FT/DF) - Connaissance des règles, nouvelles règles, nouvelles consignes.	1,4
4.3 Contribution personnelle : Communication-Leadership- coopération (teamwork/bonne aide / interférer) cohérence . Contrôle.	1

Respect des disponibilités & de l'éthique sportive

- **Critère : disponibilité -> Ajusté avec un malus de retours/gestion FBI**
 - 20% (ne respecte pas les 80% de dispo) (*0,8)
 - 10% (renvoi des convocations sans motif réel ou sérieux) (*0,9)
 - *1 (respecte la charte et ne renvoie pas de convocation sans justificatif)

- **Critère : éthique -> Ajusté avec historisation des faits**
 - 20% (N'a pas une attitude conforme à la charte)
 - *1 (A une attitude conforme à la charte)

Respect des
engagements de
formation continue

- **Critère : formation -> Ajuster avec validation des obligations de formation de la charte**
-10% (Ne respecte pas les obligations de formation) (*0,9)
*1 (Respecte les obligations de formation)

Rappel :

- **2 retours vidéo sur la phase aller et 1 retour vidéo sur la phase retour**
- **QCM Théorique et vidéo mensuel**

EXEMPLE

Nom arbitre	Date du match	Observateur	1.1 Condition physique	1.2 Aspect (uniforme/propreté...)	2.1 gestuelle et utilisation du sifflet	2.2. Mécanique : zone de responsabilité (3PO)	2.3 Mécanique : Autres aspects (joueur en dehors)	3.1 Infractions (Flopping exagération, avantage su)	3.2.1 et 3.2.2 Contacts : Position légale Défense - Traverser le	3.3 Autre qui se lè
CALI	12/10/2024	CVI	Très bien	Très bien	Très bien	Très bien	Très bien	Très bien	Très bien	
BELLO	12/10/2024	CVI	Bien	Très bien	Bien	Très bien	Bien	Très bien	Bien	
MULLER	12/10/2024	CVI	Très bien	Insuffisant	Très bien	Bien	Très bien	Très insuffisant	Bien	
CALI	17/11/2024	CVI	Très bien	Bien	Insuffisant	Très insuffisant	Très bien	Très bien	Très bien	
DELON	17/11/2024	CVI	Très bien	Bien	Bien	Très insuffisant	Très bien	Très bien	Très bien	
CHOQUET	17/11/2024	CVI	Très insuffisant	Bien	Très insuffisant	Très insuffisant	Très bien	Bien	Très insuffisant	
BELLON	18/11/2024	CVI	Très bien	Bien	Insuffisant	Très insuffisant	Très bien	Très bien	Très bien	
DELON	18/11/2024	CVI	Très bien	Bien	Bien	Très insuffisant	Très bien	Très bien	Très bien	
CHOQUET	18/11/2024	CVI	Très bien	Bien	Insuffisant	Très insuffisant	Très bien	Bien	Bien	
CALLI	17/12/2024	CVI	Très bien	Bien	Insuffisant	Très insuffisant	Très bien	Très bien	Très bien	
BESAC	17/12/2024	CVI	Très bien	Bien	Bien	Très insuffisant	Très bien	Très bien	Très bien	
MULLER	17/12/2024	CVI	Très bien	Insuffisant	Très insuffisant	Très bien	Très bien	Très bien	Très bien	

EXEMPLE

Nom	Prénom	Critère : compétences arbitrage	Critère : disponibilité	Critère : éthique	Critère : formation	Note générale	Nbe de matchs obsv
CALI	Daniel	88,89	1	1	1	88,89	2
BELLO	Guillaume	48,15	0,9	1	1	46,54	1
MULLER	Henri	77,96	0,8	1	1	72,77	2
DELON	Anna	81,48	1	0,8	1	76,05	2
CHOQUET	Brigitte	60,00	1	1	0,9	58,00	2
BESAC	Hugues	81,48	0,8	0,8	0,9	67,90	1